

INTITULE DU POSTE**ENSA PARIS-VAL DE SEINE-2024-1776868-MCF TPCAU cat 1 n°5****INTITULE LONG DU POSTE**

Maître ou maîtresse de conférences / Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine / Chaire ARCHIDESSA et DE Transformations / Catégorie 1

ELEMENTS ADMINISTRATIFS

Versant :	Fonction publique de l'Etat
Corps :	MCF
Catégorie :	A
Poste ouvert par concours	Oui
Domaine fonctionnel	Enseignement supérieur recherche
Emploi de référence	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
Date de vacance de l'emploi	01/09/2025

LOCALISATION DU POSTE

Région	Ile-de-France
Département	Ile-de-France, Paris
Adresse	3, quai Panhard et Levassor 75013 PARIS

EMPLOYEUR – présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture de 2300 personnes (2000 étudiants, 230 enseignants et 70 agents administratifs), la diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts de l'[ENSA Paris-Val de Seine](#). L'École est située dans un campus universitaire : Paris Rive Gauche. Associée par décret à l'Université de Paris, elle est membre de l'Alliance Sorbonne-Paris-Cité. Elle est membre de la Conférence des Grandes Ecoles.

En [1er cycle](#), le programme de l'École vise à offrir une formation suffisamment générale pour que l'étudiant puisse acquérir les outils de la démarche de projet, une solide formation et un regard critique.

En [2ème cycle](#), l'enseignement est organisé autour d'un parcours personnalisé de l'étudiant qui a le choix entre 9 domaines d'études (DE) de réflexion et d'enseignement : A-Ito, ARTS I, ATLAS, Écologie radicale (DEER), Infrastructures Terrestres, Matière et expérience, Praxis, Situations et Transformations.

En 3ème cycle, l'École propose des formations doctorales (séminaires et encadrements de thèses) liées aux activités de recherche de ses 2 laboratoires.

Elle a élaboré un nouveau programme pédagogique 2025-2030 qui a fait évoluer le cycle licence et opéré la refonte des domaines d'études pour le cycle master.

L'École organise un master en apprentissage ainsi qu'un double diplôme architecte-ingénieur.

DESCRIPTIF DU SERVICE – présentation des activités scientifiques de l'école

Les 2 équipes de recherche de l'ENSA PVS partagent 5 axes : « Architecture, recherche-projet : stratégies de conception et processus de fabrication », « Fabrication et circulation des modèles », « Architecture, santé, vulnérabilités », « Espace public, temporalités, habitat », « Architecture, culture et intelligence numérique »

- [Le CRH équipe de l'UMR CNRS 7218 LAVUE](#), associant l'architecture et les sciences sociales, se caractérise par une synergie interdisciplinaire (architecture, géographie, sociologie, anthropologie, sciences politiques, esthétique) ainsi que par une implication dans les milieux non académiques par des contrats de recherche et des inscriptions citoyennes. Les travaux de ses 55 chercheurs sont consacrés à l'analyse des mutations de l'habitat humain et anthropisé.
- [Le laboratoire EVCAU \(EA7540\)](#) est une équipe pluridisciplinaire composée de 57 chercheurs et personnel administratif. Plusieurs axes structurent actuellement les recherches de ses membres : Architecture et Numérique ; Écologies projectives & Systemic Design - Complexité, Morphogénétique et Thérapeutique Architecturales des Écoumènes Humains ; Architecture, Santé, Vulnérabilité ; THEMA, Transitions : Histoire et Écologies des Modèles Architecturaux.

L'École anime 2 chaires partenariales de recherche : « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) ; « Le logement demain » avec Paris La Villette, et incube une troisième chaire « Architecture et intelligence(s) » sur l'intelligence

artificielle.

DESCRIPTIF DU POSTE *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

Missions et activités principales :

L'enseignant sera appelé à :

- Développer une activité de recherche et de pilotage dans le cadre de la chaire « ARCHIDESSA » (Architecture, Design, Santé) (160h) ;
- Enseigner dans les cycles Licence et Master (160h). En Master, le candidat sera rattaché principalement au domaine d'études Transformations.

Charges pédagogiques et scientifiques :

Cycle Master

- Le candidat interviendra dans l'encadrement des étudiants d'un enseignement de projet du domaine d'études Transformations portant sur la transformation de l'existant, le patrimoine et la réhabilitation ;
- Il participera à l'animation d'un séminaire orienté vers la recherche sur le bâti moderne et contemporain (dans une acception large de l'infra-ordinaire au patrimoine) et sur les relations entre l'architecture/l'urbanisme et la santé.
- Il participera à l'encadrement des mémoires de recherche (MFE) ;
- Il pourra initier un cours optionnel (20h) sur l'histoire de l'architecture hospitalière et de santé ;
- Il participera aux cours de « Processus de conception ».

Cycle Licence et autres enseignements

- Il pourra participer à la mise en œuvre des semaines intensives semestrielles ;
- Il participera à l'enseignement de projet de S5, dédié à la transformation de l'existant.

Chaire « ARCHIDESSA »

La chaire partenariale « Architecture, Design, Santé », labellisée par le ministère de la Culture en 2020, propose une démarche de recherche et de formation interdisciplinaire. Son objectif principal est d'améliorer l'habitabilité du milieu et des espaces de la santé par l'architecture et le design. La chaire vise à développer la recherche propre aux pratiques de la conception architecturale dans le milieu de la santé, dans son sens le plus large, et à l'hôpital en tant que lieu en mutation.

Ses membres fondateurs sont : l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris - APHP, l'ENSA Paris-Val de Seine, l'École Camondo et la Fondation de l'AP-HP pour la Recherche. Les chercheurs du Laboratoire EVCAU sont associés à ses activités, en collaboration avec le pôle en Sciences de la santé de l'Université de Paris. Plus d'informations sur : <https://chaire-archidessa.fr/>

- Le candidat devra inscrire ses activités de recherche au sein des thématiques portées par la chaire ;
- Le candidat contribuera à l'animation scientifique de la chaire (organisation d'événements, collaborations inter/transdisciplinaires, participation aux publications collectives issues des travaux de la chaire, etc.) ;
- Le candidat s'impliquera dans le fonctionnement et le pilotage de la chaire et dans la définition de ses futurs programmes de recherche.

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE *spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques*

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique.

Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code.

Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Le candidat participera pour la moitié de sa charge d'enseignement à la chaire « ARCHIDESSA » en lien avec le professeur HDR, responsable scientifique de la chaire.

Autres missions du poste : encadrement des mémoires, participation aux jurys, suivi de stages, rapports de licence, coordination pédagogique, responsabilités d'expertise et d'évaluation, participation aux instances de l'Ecole, encadrement HMONP.

DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE

1 - Expériences et compétences requise pour le concours

- Le candidat devra justifier d'une expérience confirmée dans l'enseignement du projet relatif à l'intervention contemporaine dans l'existant ;
- Il est souhaité que l'enseignant soit en mesure de revisiter les relations entre l'architecture, le patrimoine, les questionnements contemporains sur la mutation environnementale et ceux sur la santé et le bien-être. A cette fin, sont attendus des savoirs en histoire de l'architecture et des capacités à problématiser et mettre en perspective les questions de l'intervention dans l'existant.
- Il est également souhaité une expérience de développement de partenariats pédagogiques et scientifiques, nationaux et/ou internationaux ;
- Il est enfin attendu un savoir-faire et une expérience dans la valorisation et la diffusion des travaux de recherche.

Savoir-être : Le candidat saura s'intégrer à l'équipe pédagogique déjà en place et créer des passerelles entre les enseignements de la conception architecturale et urbaine et les autres disciplines.

Il est demandé au candidat d'explicitier son positionnement pour l'enseignement dans une école d'architecture en se référant à sa note pédagogique présentée pour sa qualification au CNECEA.

2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

Dans le cadre de la recherche, une inscription dans les équipes de recherche résidentes ou partenaires de l'Ecole est recommandée, selon les textes régissant le statut de l'enseignant-chercheur. En conséquence, l'enseignant sera en mesure de participer activement à l'animation de ces structures.

L'enseignant participera aux différentes activités scientifiques de l'Ecole et contribuera par ses enseignements, ses publications et sa participation à des conférences ou à des colloques scientifiques au développement de la recherche en architecture au sein de l'établissement.

Il fera valoir le cadre de référence et l'articulation de ses travaux par rapport aux axes de recherche des laboratoires de l'Ecole. Il sera invité à s'impliquer dans le renforcement des liens entre l'ENSA PVS et l'Université Paris Cité. Il pourra s'engager dans l'axe « Architecture, Santé, Vulnérabilité » de l'EVCAU.

3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

- Diplôme d'architecte (DPLG ou DE/HMONP) ;
- Doctorat en Architecture ou Histoire de l'art / de l'architecture.
- DSA « Architecture et Patrimoine », ou équivalent, souhaité.

Il est essentiel que l'enseignant ait un engagement au sein de la recherche, témoigne d'une expérience avérée de participation à des équipes de recherche, ait participé à des colloques nationaux et internationaux, des séminaires, des journées d'études et ait une activité régulière de publications scientifiques.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Autres informations

Postes ouverts par concours

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e

Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Paris-Val de Seine.

CANDIDATURE**Lien du site**

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

Personne à contacter

doriane.cornillie@paris-valdeseine.archi.fr

Autre personne à contacter

marine.durand@paris-valdeseine.archi.fr